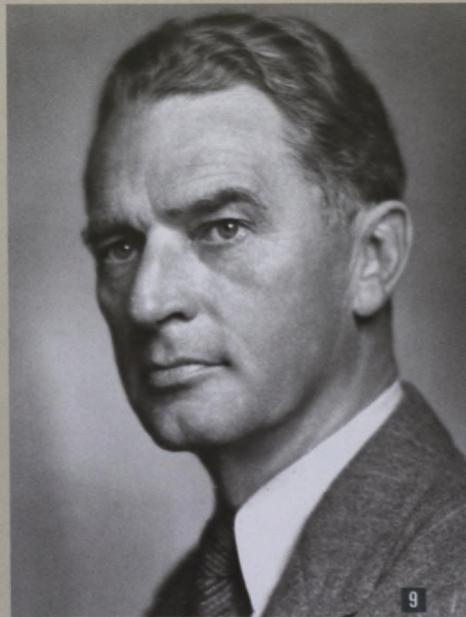


Charles Murphy, un sous-secrétaire et quatre commis. Il sert principalement à la mise en circulation de documents.

Le premier sous-secrétaire du Ministère, Joseph Pope, est farouchement loyal aux liens avec la Couronne britannique et ne voit pas d'un bon œil que le Canada ait sa propre politique étrangère. Si la *Loi sur les affaires extérieures* a quelque implication autonomiste, M. Pope n'est sûrement pas la personne qui la fera valoir. Il ne joue donc aucun rôle à cet égard lorsque les conservateurs de Robert Borden prennent le pouvoir en 1911. Bien qu'en 1912 le Ministère relève directement du premier ministre et qu'il déménage à l'édifice de l'Est deux ans plus tard, le rôle de M. Pope demeure inchangé. Pour sa part, M. Borden, qui est déterminé à jouer un rôle plus important dans les affaires impériales, demande conseil à Loring Christie, un jeune avocat canadien brillant.

En 1913, M. Christie est nommé à titre de premier conseiller juridique du Ministère. Il travaille alors directement pour le premier ministre et lui fournit des arguments à l'appui de sa demande d'une voix plus forte au chapitre des conseils impériaux, surtout après le début de la Première Guerre mondiale en août 1914. À cette époque, M. Borden insiste de plus en plus pour que la Grande-Bretagne consulte les premiers ministres du Dominion sur le déroulement du conflit. M. Christie aide M. Borden à atteindre son objectif par le biais de la participation du Canada au Cabinet de guerre impérial et, en 1919, à la Conférence de paix de Paris, où le Canada devient membre indépendant de la nouvelle Société des Nations.

Néanmoins, bien que la guerre ait eu pour effet d'accroître considérablement les écritures administratives du Ministère, les fonctions de ce dernier demeurent circonscrites



8 Un des premiers défenseurs de la création d'un ministère distinct pour coordonner les « affaires extérieures » du Canada, sir Joseph Pope est le premier sous-secrétaire du Ministère de 1909 à 1925. (Source : Bibliothèque et Archives Canada, PA-110845)

9 Loring Christie, que l'on voit ici dans une photo de 1939, entre au Ministère en 1913, à titre de premier conseiller juridique. Il fournit au ministre des arguments à l'appui de la demande d'Ottawa pour une plus grande autonomie. (Source : Yousuf Karsh, Bibliothèque et Archives Canada, PA-174532)